

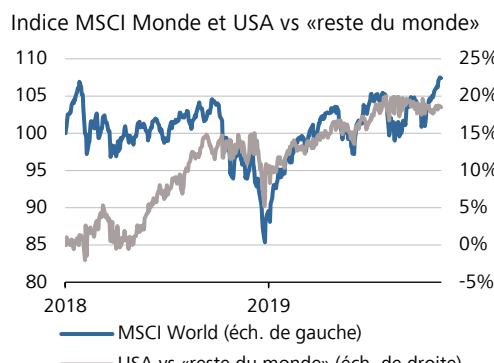
Commentaire sur le marché

Le producteur de pétrole Saudi Aramco fera son entrée en bourse au mois de décembre avec un certain retard et malgré la «vague verte». Même si l'IPO est moindre que prévu, l'entreprise semble bien être la plus chère au monde.



GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Les marchés des actions en mode rallye



Sources: Bloomberg, CIO Office Raiffeisen Suisse

Le rallye sur les marchés des actions a continué ces derniers jours. L'indice boursier mondial a même grimpé à un nouveau sommet record. Les régions et secteurs cycliques se portent très bien, tandis que les marchés défensifs sont moins demandés ce qui se voit aussi en comparant le marché américain avec le «reste du monde». Depuis l'été, l'Amérique perd de sa force relative et le «reste» la rattrape.

Tout vient-il à point à qui sait attendre? C'est du moins ce que supposait le prince héritier Mohammed ben Salmane. Trois ans après sa première tentative, la famille royale saoudienne entend introduire en bourse son cher fleuron Saudi Aramco, la plus grande compagnie pétrolière au monde, qui dit produire un baril de pétrole brut sur huit. Ses réserves de pétrole dureront encore 52 ans, donc bien plus longtemps que celles de ses concurrents ExxonMobil, Shell ou Total. Aucune autre société n'arrive à égaler son chiffre d'affaires de USD 244 milliards. Rien que pour les neuf premiers mois de l'année, son bénéfice net est de USD 68 milliards et bon nombre d'investisseurs sont attirés par son dividende de 4 à 5%. Toujours est-il que l'entrée en bourse la plus importante de tous les temps n'est pas encore chose faite.

Les plans initiaux avaient déjà été redimensionnés une fois. En effet, les actions Aramco ne seront plus cotées à New York ou à Londres, mais «uniquement» à la bourse locale Tadawul à Riyad. La valorisation boursière visée n'est plus que de USD 1'200 à 1'500 milliards (au lieu de 2'000 milliards). Par ailleurs, seuls 1 à 2% (et non pas 5%) des actions seront cotées en bourse. De ce fait, les recettes de l'introduction, censées servir à moderniser l'économie saoudienne et à la dissocier de la dépendance pétrolière, diminuent comme une peau de chagrin à environ un quart des USD 100 milliards prévus.

Même à ces conditions, l'entreprise reste chère et malgré le rallye sur les marchés boursiers, Saudi Aramco pourrait encore devancer Apple (valeur de marché: USD 1'200 milliards) et Microsoft (USD 1'100 milliards) pour se classer en tête des plus grandes entreprises au monde. Dans le souci de trouver un nombre suffisant d'investisseurs habitués à des prix aussi élevés, le prince héritier a engagé d'emblée une vingtaine de banques, pour qui l'entrée en bourse d'Aramco avec un chiffre d'affaires prévu à hauteur de 450 millions de dollars, devrait constituer une opération (de Noël) lucrative. Faut-il encore que l'attention des investisseurs institutionnels soit également attirée. Mais comme la «vague verte» prend toujours plus d'ampleur, rien n'est encore joué.



GROS PLAN

Points positifs et négatifs pour le climat

Aux USA, le gaz de schiste a bouleversé les règles du jeu sur le marché du gaz naturel. La Grande-Bretagne a fini par mettre un terme au «fracking», méthode de production peu écologique. Mais cette semaine, la joie d'une victoire partielle fut de courte durée: lundi, Donald Trump a officiellement présenté son retrait de l'accord de Paris sur le climat.



LE PROGRAMME

Bon moral des consommateurs américains?

Aux USA, les consommateurs demeurent un pilier important de l'économie, surtout en fin d'année où le commerce de détail connaît une forte poussée. Vendredi prochain, les données mensuelles concernant les ventes au détail permettraient de déterminer la propension à l'achat pour cette année.

Quant au conflit entre les USA et la Chine, le «mini deal» sera peut-être bouclé en Alaska, à Hawaï, en Iowa ou encore ailleurs: au fil de la guerre commerciale avec la Chine, on dirait que le taux de nervosité monte gentiment à la Maison Blanche. Ces derniers jours, un nombre croissant de nouvelles donnent à croire que le gouvernement américain pourrait s'accommoder de son rival en termes de tarifs douaniers: il semblerait vouloir reconsiderer les droits de douane de 15% introduits en septembre sur certaines importations chinoises d'une valeur totale de 112 milliards de dollars. Déjà en octobre, les USA avaient renoncé à une nouvelle augmentation des tarifs douaniers. Plus vite le président américain Donald Trump arrivera à présenter à ses électeurs un accord «phase 1 deal» dûment signé, mieux ce sera pour lui. Nul doute que la Chine ne proposera en retour guère plus que l'achat de produits agricoles et, dans le meilleur des cas, quelques concessions sur la protection de la propriété intellectuelle. A croire que le président chinois Xi Jinping tienne actuellement le couteau par le manche. Cependant, les deux parties qui s'affrontent savent fort bien que ce n'est pas demain la veille qu'un accord global pourra être conclu. Lors de cette première phase déjà, personne n'entend trop céder à l'autre. Mais en attendant mieux, rien que la perspective d'une désescalade est bien accueillie par les marchés financiers à l'heure actuelle. Le sommet Asie-Pacifique prévu au Chili ayant été annulé en raison d'émeutes, il faut à présent trouver un nouvel endroit propice pour conclure le «mini deal». L'Alaska, Hawaï et Iowa aux USA sont en ligne de mire, à part le Brésil.

Oliver Hackel, CFA
Responsable Macro & Investment Strategy

RAIFFEISEN

Editeur

Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

<https://www.raiffeisen.ch/placements>

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers
dans nos publications
www.raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque
Raiffeisen locale:
www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques particuliers dans le négoce de titres». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuelles commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN